département de la SEINE MARITIME commune de MONTIGNY LE CLOS DES BICHES

_ot n° : 23

Plan de Vente

Référence cadastrale : AD n°442 et 459

Surface plancher: 300 m²

Echelle: 1/250

Date de publication : 27 mars 2024

TT. AET

134.73 9L.4EL.

79.4EI.



Tél: 02 32 40 05 13 BET V.R.D SODEREF





Géomètre

BET hydraulique

: Contour de l'emprise du Permis d'Aménager

JEOSE



Architecte

ZA nº131

: référence cadastrale

limite de propriété

: application cadastrale

20.00m

: cotation linéaire

: symbole ouvrage mitoyen

: symbole ouvrage privatif

: Clôture

: borne ancienne

borne nouvelle

(le nivellement reflète la topographie du terrain AVANT travaux) Cote altimétrique

Courbe de niveau

(le nivellement reflète la topographie du terrain AVANT travaux) Zone constructible si les constructions sont

36.451

: Zone constructible pour annexe en limite séparative H=5.00m max. au faîtage, 4.00m max l'égout de toit H=4.00m max. à l'acrotère si toiture plate

conformes aux dispositions du règlement du PLU

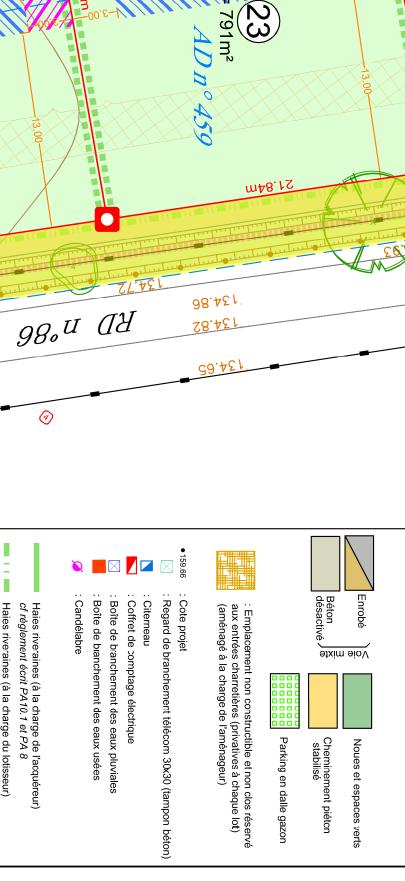
: Zone d'emprise des fouilles archéologiques

: Axes de faîtage principaux imposés

Haies riveraines (à la charge du lotisseur) cf règlement écrit PA10.1 et PA 8

Haies mitoyennes (à la charge des acquéreurs) cf règlement écrit PA10.1 et PA 8

Arbres à planter (à la charge du lotisseur)



Plan de vente définitif

Nota : Il est recommandé aux futurs acquéreurs de faire réaliser une étude géotechnique spécifiques sur le terrain afin de définir l'adaptation au sol de leur construction (fondations)

Nota*** : Un massif drainant pour la gestion des eaux pluviales est à réaliser à la charge des acquéreurs (cf reglement écrit PA.10.1).

m46.05

ðδ.4Σ

134.18

13.421

22.481

Nota* : Les altimétries de la future voirie et les seuils d'entrée sont donnés à titre indicatifs et pourront être modifiés au branchements sont données à titre indicatif et pourront être

DOSSIER n° 210715